

ENERGIE : Maisadour signe un contrat avec EDF pour s'approvisionner en énergie éolienne

Le groupe coopératif agroalimentaire [MAISADOUR](http://www.maisadour.com) / T : 05.58.05.84.84 (siège social à Haut-Mauco/Landes, CA 1,3 milliard d'euros, 5 439 salariés), a signé le 27 août avec [EDF RENEUVELABLES](http://www.edf-renouvelables.com) / T : 01.40.90.23.00 un contrat d'achat d'électricité pour approvisionner Maisadour en énergie éolienne. Grâce à ce contrat de gré à gré innovant, l'énergie produite par le parc éolien d'EDF Renouvelables de 12 MW situé sur la commune de Fitou (Aude), est achetée par [AGREGIO](http://www.agregio-edf.com) - filiale d'EDF spécialisée dans l'optimisation des productions d'énergie renouvelable et des effacements de consommation - à un prix fixe afin d'approvisionner en énergie renouvelable les sites de Maisadour à hauteur de 15 % de leurs besoins annuels. www.maisadour.com www.agregio-edf.com www.edf-renouvelables.com